

Blue Sea, le 3 mars 2016
(Par courriel)

M. Denis Charron, Maire d'Aumond
M. Laurent Fortin, Maire de Blue Sea
Mme Julie Jolivette, Mairesse de Bois-Franc
M. Réjean Major, Maire de Bouchette
Mme Chantal Lamarche, Mairesse de Cayamant
M. Bernard Cayen, Maire de Déléage
M. Gaétan Guindon, Maire de Denholm
M. Neil Gagnon, Maire de Egan-sud
Mme Joanne Poulin, Mairesse de Gracefield
M. Gérard Coulombe, Maire de Grand-Remous
Mme Ota Hora, Mairesse de Kazabazua
M. Gary Lachappelle, Maire de Lac -Sainte-Marie
M. Morris O'Connor, Maire de Low
M. Robert Coulombe, Maire de Maniwaki
M. Ronald Cross, Maire de Messines
M. Alain Fortin, Maire de Montcerf-Lytton
M. André Carle, Maire de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Objet : Protection de nos plans d'eau contre les espèces aquatiques envahissantes

Messieurs et mesdames les maires et mairesses de
la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau,

Comme vous le savez, il y a eu une importante détérioration de la santé de nombreux lacs de la région au cours des vingt dernières années. Depuis le milieu des années 90, bon nombre de nos lacs ont été affectés par des éclosions d'algues bleu vert, par l'infestation du myriophylle à épi, par la perte de frayères et par une forte augmentation de la biomasse aquatique. Cette dégradation de nos plans d'eau est due principalement à l'afflux de quantités excessives de nutriments et à l'introduction et la prolifération des espèces aquatiques envahissantes.

Bien que la MRCVG et ses municipalités aient tenté de répondre à l'afflux de nutriments excessif par la mise en œuvre du RCI 2009-206 et l'instauration de la vidange obligatoire des fosses septiques, très peu a été fait pour faire face à la menace

posée par les espèces aquatiques envahissantes. De nombreux lacs ont déjà été infestés par le myriophylle à épi au point que l'éradication de cette espèce envahissante n'est plus possible. Parmi ceux-ci on compte le lac Blue Sea, le lac des Trente et Un Milles, le lac Pémichangan et le lac Cayamant. Malgré que ces lacs aient déjà perdu la bataille contre le myriophylle à épi, nous devons faire tout ce qui est possible afin d'enrayer la propagation de cette plante nuisible aux autres lacs de la région et pour protéger nos lacs et rivières contre les autres espèces exotiques envahissantes qui sont à nos portes comme l'écrevisse à taches rouges, la châtaigne d'eau (mâcre nageante), le phragmite exotique et la moule zébrée. Cette dernière constitue une menace particulièrement grave étant donné que plusieurs lacs de notre région, en raison de leur pH et leur taux de calcium élevés, sont très propices à son établissement¹.

Nous croyons fermement qu'on doit mettre en œuvre un programme régional complet pour prévenir la propagation d'espèces aquatiques envahissantes. Étant donné que le principal moyen par lequel sont introduites ces espèces est le déplacement des bateaux d'un plan d'eau à un autre (à la fois au sein et au-delà des frontières régionales), un tel programme devrait mettre l'accent sur l'éducation des plaisanciers et des pêcheurs sur la menace posée par les espèces envahissantes et sur les actions qu'ils doivent prendre pour aider à prévenir leur propagation. À cet égard, nous sommes très heureux que « Le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau » se propose de réaliser une campagne régionale d'éducation et de sensibilisation sur les espèces envahissantes.

Un programme complet pour contrer l'introduction des espèces envahissantes doit également comprendre d'autres mesures pour protéger les lacs qui sont les plus menacés. Ces mesures devraient inclure l'inspection et le lavage obligatoire des bateaux et un contrôle de l'accès aux plans d'eau, le tout soutenu par un cadre réglementaire approprié. Pour obtenir une meilleure idée du type de mesures requises, nous vous encourageons à voir ce que d'autres municipalités du Québec ont fait pour protéger leurs lacs et rivières.

Nous avons été informés que les maires de Cayamant et de Blue Sea ont déjà proposé que la MRCVG se penche sur une solution régionale pour contrer la menace posée par les espèces aquatiques envahissantes. Nous vous invitons à soutenir cette initiative et ainsi aider à prévenir une aggravation de la détérioration de nos plans d'eau.

Nous savons que la région est confrontée à une situation financière difficile. Toutefois, *à moins qu'on agisse maintenant pour protéger et préserver nos lacs et rivières, l'industrie touristique et de villégiature de la MRC subira des dommages*

¹ Selon une étude réalisée de 1993 à 1995 par la firme Biorex pour le Ministère de l'Environnement du Québec (MDDELCC), les niveaux élevés du pH et de calcium trouvés dans les lacs Blue Sea, William, des Trente-et-Un Milles, à la Truite et Pémichangan et en font des milieux idéals de reproduction pour les moules zébrées.

économiques et environnementaux irréparables qui contribueront davantage à la précarité économique de nos communautés rurales.

Par conséquent, nous exhortons la MRC à adopter un programme régional complet pour prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes, comprenant :

- A. la mise en œuvre de programmes régionaux d'éducation et de sensibilisation du public, et
- B. l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre réglementaire ainsi que des mesures supplémentaires nécessaires pour contrer l'introduction des espèces aquatiques envahissantes.

Nous serions heureux d'aider à l'élaboration d'un plan visant la mise en œuvre de ces mesures ainsi que de la réglementation requise.

Cette lettre reflète la position et a reçu l'appui des représentants des associations de bassin versant ou de lac suivants :

Hugues Joanis, Président de l'Association du lac Quinn (Aumond)

Alphée Moreau, Président de l'Association pour la protection du lac Murray (Aumond)

Morris Richardson, Président de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Latourelle (Blue Sea)

Paul Dénommé, Président de l'Association des villégiateurs du lac Allard (Blue Sea)

Martha Labarge, Présidente de l'Association du Lac-des-Iles pour l'environnement (Blue Sea)

Dick Ryan, Président de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea (Blue Sea)

Robert Duval, Président de l'Association du lac Profond (Blue Sea)

André Patry, Président par intérim de l'Association du lac Roddick et du Grand Lac Rond (Bouchette)

Marc Racine, Président de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Cameron (Bouchette)

Joanne Berniquez, Présidente de l'Association des villégiateurs et résidents du lac Cayamant (Cayamant)

Nancy Landry, Présidente de l'Association des riverains du Lac Bois-Franc (Déléage)

Richard Lamothe, Président de l'Association du Lac Sam (Denholm)

Alex Long, Président de l'Association du lac Cardinal (Denholm)

Don Hewson, *Président de l'Association du Lac St-Charles (Denholm)*
Duncan Campbell, *Président de l'Association pour la protection du lac St-Germain (Denholm)*
François Labelle, *Président de l'Association des propriétaires du lac Rond (Denholm)*
Julie Cousineau, *Présidente de l'Association pour la protection du lac des Trente-et-Un Milles (Gracefield)*
Phil Holoubek, *Présidente du Gatineau Fish and Game Club (Gracefield)*
Scott Lawrence, *Président de l'Association du lac Paquin (Gracefield)*
Stephen Markey, *Président de l'Association des lacs de Kazabazua (Kazabazua)*
Chuck Gaudreau, *Président de l'Association pour la protection du lac Heney (Lac Sainte-Marie)*
John Stephenson, *Président des Amis du Lac Pémichangan (Lac Sainte-Marie)*
Carla Monette, *Présidente de l'Association des propriétaires du lac Poisson Blanc (Lac Ste-Marie)*
David Hallman, *Président de l'Association du lac Sinclair (Low)*
Scott Duncan, *Président de l'Association des propriétaires et résidents du lac Bernard (Low)*
Guy Desjardins, *Président de l'Association pour la protection des lacs des Cèdres (Messines)*

c. c. : Michel Merleau, Préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
Robert Bussière, Maire de La Pêche et Préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Lyz Beaulieu, Mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain
Marc Grégoire, Président du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau
Giorgio Vecco, Directeur, ABV des 7